

SUPPRESSION DE SEUIL POUR LA RENATURATION ET LA DIVERSIFICATION DES ÉCOULEMENTS DU TAILLON SUR LA COMMUNE DE SAINT-DIZANT-DU-GUA (17)

Suite à une étude diagnostic globale effectuée en 2011 sur le bassin versant du Taillon, différents dysfonctionnements du cours d'eau ont été identifiés face aux objectifs à court terme (2015) de la Directive Cadre Européenne sur l'eau. Dans le cadre du Programme Pluriannuel de Gestion établi sur 5 ans, le SIAH du Taillon a consacré sa 2^{ème} année à la suppression d'un ancien seuil bétonné afin de diversifier les écoulements et renaturer le cours d'eau en aménageant le lit mineur (type « banquettes-radiers »).

Maître d'ouvrage : SIAH du Taillon

Période de réalisation :

Du 12/09/16 au 14/10/16 (4 semaines de travaux)

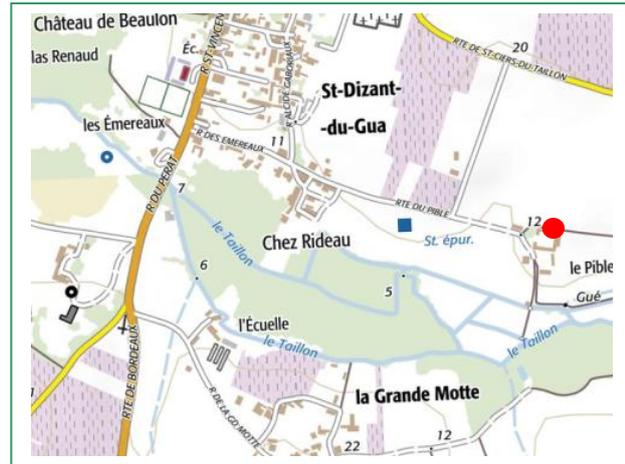
Entreprise : VALCORE (Baignes 16)

Coût total et financements du projet : 37280,24 € HT

Financé à 100% par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans le cadre de l'Appel à projet « Continuité écologique ». La maîtrise d'œuvre du bureau d'études s'élève à 5800€ HT et les travaux réalisés par l'entreprise à 31 480,24 € HT.

Etat des lieux avant / après :

Sur la partie aval du Taillon, un ouvrage hydraulique en béton provoquait une **chute verticale d'environ 1,20 m** et empêchait la continuité. Il entraînait des écoulements homogènes avec un **engorgement sur 540 mètres linéaires** en amont de l'ouvrage. Il n'y avait pas de franchissabilité piscicole possible.



AVANT	APRES
<ul style="list-style-type: none"> - Envasement - Ecoulement homogène - Eutrophisation - Lit mineur sur-élargit - Peu d'habitat pour la faune 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversification des écoulements - Diversification des habitats pour la faune - Amélioration de l'autoépuration de l'eau - Alternance de fosses et de radiers - Gain esthétique



Avant travaux



Avant travaux



Après travaux



Après travaux



Après travaux

Présentation des objectifs des travaux effectués :

- Recréer un lit d'étiage naturel et des habitats intéressants
- Réduire la section du lit et ainsi créer des zones d'accélération du courant,
- Limiter la sédimentation et permettre un phénomène d'autocurage.
- Assurer la continuité écologique et améliorer la qualité de l'eau (température, oxygène,...),

Descriptif technique et financier des travaux réalisés :

La technique de restauration consistait à supprimer l'ouvrage puis à renaturer le lit mineur du cours d'eau. Sur ce type cours d'eau, même sur des tronçons naturellement ou artificiellement rectilignes, le déplacement alluvionnaire grossier se fait sous la forme caractéristique de bancs alternés. La chute existante a été atténuée par la mise en place des banquettes-radiers successives en amont et en aval de l'ancien ouvrage. Ces banquettes-radiers permettent de retrouver une hétérogénéisation des écoulements avec la diversification des habitats aquatiques.

Détails Interventions	Coût
Zone d'installation et repli de chantier	2 033,50 €
Zone de chantier : remise en état	929,60 €
Études d'exécution et Dossier de récolement	664,00 €
SOUS TOTAL	3627,10 € HT
Visite contradictoire d'un huissier	539,50 €
Sondage géotechnique	547,80 €
Renforcement de la piste d'accès au site	581,00 €
Abattage et dessouchage d'arbres	166,00 €
Fourniture et mise en œuvre de batardeaux	996,00 €
SOUS TOTAL	2830,00 € HT
Suppression des seuils existants et évacuation	2589,60 €
Fourniture et mise en œuvre du pompage	913,00 €
Terrassement du lit - Talutage des berges - Ensemencement	1402,70 € (260m3 à 5,4€/m3)
Fourniture et pose d'un géotextile renforcé	664,00 € (200m2 à 3,32€/m2)
Fourniture et mise en œuvre de la couche de transition (5/10 cm) au niveau des radiers répartiteurs	1075,68 € (36 T à 29,88€/T)
Fourniture et mise en place d'enrochements (50-60 cm) sur les berges et sous les radiers répartiteurs	7461,70 € (290T à 25,73€/T)
Fourniture et mise en place de blocs (Ø15-30 cm) pour l'assise des radiers répartiteurs	1389,42 € (54T à 25,73€/T)
Fourniture et mise en place de matériaux graveleux (Ø 0-15 cm) pour le dessus des radiers répartiteurs	936,04 € (36T à 27,39€/T)
Création des radiers aval (Ø 0-30 cm)	4656,30 € (170T à 27,39€/T)
Fourniture et enrochements (60-80 cm) recouvert de terre avec géotextile coco sur les berges aval et ensemencement	3884,40 € (65T à 59,76€/T)
SOUS TOTAL	25022,84 € HT
TOTAL TRAVAUX HT	31480,24€ HT

Informations sur les aspects administratifs :

Un arrêté préfectoral datant d'avril 2015 autorise, via le dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) au titre de la Loi sur l'Eau, le SIAH du Taillon à mettre en œuvre les travaux prévus dans le cadre de son Programme Pluriannuel de Gestion pour une durée de 5 ans (2015-2021).

Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande : CCTP et plans

Présentation des impacts observés :

Points positifs : Pas de conditions météorologiques défavorables ; Bonnes implications des élus du syndicat lors des réunions de chantier hebdomadaires ; Implication de l'entreprise dans le dialogue avec les riverains ; Epanchage de la terre sur la prairie attenante au chantier (pas de frais d'évacuation).

Points négatifs : Modifications de l'alimentation d'un bras déjà existant à la demande des riverains non-étudiées en premier lieu.

Suivi mis en place :

Suivi piscicole (station Fédération de pêche située en amont du secteur) et suivi photographique.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Fabien DOUMERET – 06.21.67.69.72 – fabien.doumeret@haute-saintonge.org

Président du Syndicat au moment de travaux : Patrick CHERAT – stciers.du.taillon@mairie17.com